

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 6 octobre 2018

Date de convocation : 28 septembre 2018
Nombre de conseillers : En exercice : 55 Présents : 33 Votants : 44

Certifié exécutoire compte tenu de :

- L'affichage en mairies et à Villedieu Intercom du 12.10.2018 au 12.11.2018
- La notification faite le 12.10.2018

L'an deux mille dix-huit le 6 octobre, à neuf heures trente, le conseil de Villedieu Intercom s'est rassemblé à la maison des services de Villedieu-les-Poêles, sur la convocation de Monsieur Charly VARIN, Président.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Michel ALIX, Myriam BARBE, Philippe BAS, Ludovic BLIN, Véronique BOURDIN, Marcel BOURDON, Marc BRIENS, Françoise CAHU, Joël PLAINE, Loïc CHAUVET, Charlie COCHARD, Emile CONSTANT, Monique COYAC, Brigitte DESDEVISES, Marie-Angèle DEVILLE, Léon DOLLEY, Gilbert FONTENAY, Régis HEREL, Liliane JAMARD, Marie-Odile LAURANSON, Claude LEBOUVIER, Damien LEBOUVIER, Yves LECOURT, Philippe LEMAITRE, Jean-Paul LEMAZURIER, Jacques LETOURNEUR, Michel LHULLIER, Christine LUCAS-DZEN, Daniel MACE, Pierre MANSON, Françoise MAUDUIT, Charly VARIN, Jean-Pierre VAVASSEUR

Etaient absents excusés :

Régis BARBIER, Daniel BIDET, Michel DELABROISE, Christophe DELAUNAY, Stéphane HARIVEL, Francis LANGELIER, Freddy LAUBEL, Michel LEBEDEL, Martine LEMOINE, Frédéric LEMONNIER, Daniel LETONDEUR, Michel MAUDUIT, Marie-Andrée MORIN, Monique NEHOU, Patrick ORANGE, Marie-Claude PLESSIS, Thierry POIRIER, Stéphane PRIMOIS, Pascal RENOUF, Yves THEBAULT, Daniel VESVAL, Dominique ZALINSKI.

Etait absent représenté :

Daniel LEBOUVIER est représenté par Damien LEBOUVIER
Christophe CHAUMONT est représenté par Joël PLAINE

Procurations :

- Régis BARBIER donne procuration à Marie-Angèle DEVILLE
- Philippe BAS donne procuration à Charly VARIN
- Christophe DELAUNAY donne procuration à Philippe LEMAÎTRE
- Francis LANGELIER donne procuration à Marie-Odile LAURANSON
- Freddy LAUBEL donne procuration à Ludovic BLIN
- Martine LEMOINE donne procuration à Daniel MACE
- Frédéric LEMONNIER donne procuration à Christine LUCAS-DZEN
- Patrick ORANGE donne procuration à Jean-Paul LEMAZURIER
- Thierry POIRIERER donne procuration à Emile CONSTANT
- Yves THEBAULT donne procuration à Jacques LETOURNEUR
- Daniel VESVAL donne procuration à Marc BRIENS
- Dominique ZALINSKI donne procuration à Jean-Pierre VAVASSEUR

Secrétaire de séance : Françoise MAUDUIT

Approbation du compte rendu de la plénière de 30 août 2018

Monsieur le Président demande à l'auditoire s'il y a des remarques à formuler sur le fond du compte-rendu de la réunion du 30 août 2018.

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Délibération n° 2018-148 Rattachement de la commune nouvelle d'Hambye à Villedieu Intercom

Rapporteur : Charly VARIN

Vu, l'article L2113-5 du code général des collectivités territoriales,
Vu, les délibérations concordantes des communes de Le Guislain et d'Hambye en date du 5 septembre 2018,

Considérant, le courrier en date du 10 septembre de Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président informe l'assemblée que Villedieu Intercom a été saisie par Monsieur le Préfet, par lettre recommandée en date du 11 septembre 2018, pour émettre un avis sur le rattachement de la commune nouvelle d'Hambye à Villedieu Intercom dès le 1^{er} janvier 2019.

Cette consultation est rendue nécessaire suite aux délibérations concordantes prises par les communes d'Hambye et de Le Guislain le 5 septembre dernier de créer la commune nouvelle d'Hambye et exprimant leur volonté de rattachement à la communauté de communes de Villedieu Intercom.

Le débat mené au sein du conseil communautaire porte sur les interrogations que soulèvent ce dossier (viabilité financière de la commune nouvelle, coût de la sortie de Coutances Mer et Bocage, coût d'entrée à Villedieu Intercom, gestion des services transférés, ...).

Le temps est court pour pouvoir examiner l'ensemble des conséquences inhérentes à l'arrivée d'une commune nouvelle venant d'un territoire voisin.

Toutefois, la commune est libre de porter le projet qu'elle souhaite et Villedieu Intercom n'a pas à juger de l'opportunité d'un projet communal. Le Président rappelant la nécessité pour les communes de choisir leur propre destin.

Le conseil communautaire, après en avoir débattu et avec 19 voix pour, 16 voix contre et 9 abstentions

- Donne un avis favorable sur le rattachement de la commune nouvelle d'Hambye à Villedieu Intercom au 1^{er} janvier 2019.